



Projet de plan d'action 2008 contre les floraisons d'algues bleu-vert

Enjeux	Priorité 1 à 3 (1 = le + important)
Enjeu 1 : Améliorer les connaissances pour mieux agir	
Actions	
Voir à l'augmentation du nombre de lacs sur lesquels un suivi sera réalisé par le biais du Réseau de surveillance volontaire des lacs, dans la région, pour l'été 2009.	
Par l'entremise de la Commission régionale de l'eau, favoriser : <ol style="list-style-type: none"> 1- la concertation et le partage d'expériences sur les problématiques liées aux fleurs d'eau des algues bleu-vert. 2- l'apport et le transfert de connaissances sur les algues bleu-vert pour les différents intervenants de la région. (Moyens possibles : forum d'information, rencontres, tables de partage, bulletin d'information, site Internet, etc.). 	
Prévoir la caractérisation des lacs affectés par les épisodes de floraisons, selon certains critères (répétition de la floraison année après année, forte pression anthropique, etc).	
Enjeu 2 : Prévention contre les apports de phosphores aux plans d'eau	
Actions	
Sensibiliser et soutenir les MRC et les municipalités de la région dans l'application et la mise en place d'un règlement qui rendra l'inspection et la vidange des fosses septiques obligatoires.	
Entamer des discussions avec les instances décisionnelles sur l'élaboration d'un programme d'aide pour les ménages à faible revenu pour la mise à niveau des installations septiques.	
Rendre accessible aux intervenants municipaux des outils de planification et d'intervention pour favoriser l'application de la politique des rives, du littoral et des plaines inondables.	
Promouvoir l'augmentation et la valorisation des bandes riveraines en milieu agricole et dans les zones habitées.	
Soutenir les saines pratiques de conservation des sols et des cours d'eau en foresterie.	
Sensibiliser sur l'application de la méthode du tiers inférieur lors de l'entretien des fossés routiers pour la région, afin qu'elle soit mise en pratique par les autorités municipales et les sous-contractants du ministère des Transports.	
Enjeu 3 : Sensibilisation, prévention et protection de la santé publique	
Actions	
Collaborer à une campagne de sensibilisation « grand public » sur la protection des plans d'eau au Bas-Saint-Laurent (Site Internet, articles de journaux, capsules radiophoniques, etc.)	
Élaborer avec les MRC et les municipalités un modèle de développement durable autour des plans d'eau qui sont habités.	

Organisateurs et partenaires des forums

Ce projet de plan d'action est présenté dans le cadre des forums régionaux, par le Conseil régional de l'environnement, en collaboration avec les quatre organismes de bassin versant de la région et la Société d'aménagement de la rivière Madawaska et du lac Témiscouata, de même qu'avec la participation de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.